



# Le 20 octobre 2011

## Élections dans la Fonction Publique de l'État

Premier syndicat de la fonction publique d'État,  
la FSU est aussi premier syndicat au MAAPRAT (6 sièges au CTPM)

### Pourquoi voter FSU ?

**Parce que la FSU représente un syndicalisme de lutte et de transformation sociale ;**

**Parce que la FSU agit en toute indépendance et sans compromission vis-à-vis des hiérarchies ;**

**Parce que la FSU obtient des résultats sur des revendications justes, en refusant le clientélisme ;**

**Parce que la FSU représente et informe l'ensemble des personnels, sans distinction de statut ou de corps ;**

**Parce que, dans ce contexte de fortes restructurations et d'attaques contre le service public et la fonction publique, les personnels ont besoin de représentants-es et d'élus-es déterminés et combatifs, bénéficiant de l'appui d'une organisation syndicale forte, capable de dénoncer et combattre les dérives actuelles ;**

**Parce que, c'est s'assurer d'avoir des élus-e-s reconnus-e-s auprès des différents niveaux du MAAPRAT, garants-e-s d'une posture cohérente entre les différentes instances paritaires : CT, CHSCT, CAP, CCP.**

- *Pour une répartition des richesses, réduisant la part consacrée au capital et à la spéculation, assurant la solidarité et la justice sociale*
- *Contre toutes les formes de discrimination*
- *Pour défendre et développer le service public et ses missions*
- *Pour des services de l'Etat, au service de toutes et de tous, sur tout le territoire*
- *Pour défendre la protection sociale et les retraites*
- *Pour la revalorisation des salaires et des carrières*
- *Pour des emplois de titulaires en nombre suffisant et qualifiés*
- *Pour la fin du recours à l'emploi précaire et pour la titularisation des agents contractuel-le-s*
- *Contre l'individualisation, l'arbitraire et les inégalités*
- *Pour l'amélioration des conditions de travail*

**[ VOTEZ ]**   
LE 20 OCTOBRE

**pour désigner  
vos représentant-e-s  
dans les Comités  
Techniques  
du MAAPRAT**

CT ministériel  
CT nationaux (EAP, réseau DRAAF-DDAF, AC)  
CT spéciaux  
CT régionaux EAP  
CT DAAF



Le service public,  
on l'aime, on le défend

## ELECTIONS aux Comités Techniques, C'EST IMPORTANT DE VOTER !

Le Comité Technique (CT) est l'instance que l'administration doit obligatoirement consulter avant de prendre des décisions relatives à l'organisation et au fonctionnement des services (missions, effectifs, emplois, compétences, moyens de fonctionnement). Le CT doit être consulté sur les évolutions ayant une incidence sur la vie professionnelle des personnels, sur les critères de répartition des primes, sur l'égalité professionnelle, sur la formation, sur l'action sociale.

Le Comité Hygiène et Sécurité, Conditions de Travail (CHSCT), dont les représentants seront aussi désignés suite à cette élection, doit être consulté sur tous les sujets relatifs aux conditions de travail, à l'hygiène, à la sécurité et à la santé au travail.

Dans les CT et les CHSCT, la FSU se bat pour que ces instances ne soient pas de simples chambres d'enregistrement. Les représentant-e-s FSU portent dans ces instances les revendications élaborées collectivement avec les personnels. Pour la FSU, participer à ces instances concourt à la défense des services publics et à la mobilisation des personnels.

**Quel qu'en soit le motif, vous pouvez avoir un jour ou l'autre recours à vos représentant-e-s en CT... bien les choisir et pouvoir compter sur eux, c'est un plus.**

**Le résultat des élections servira à calculer la représentativité syndicale, c'est-à-dire les moyens que chaque organisation syndicale peut utiliser. En votant FSU, vous donnez à la FSU la force de vous défendre collectivement et individuellement sans compromission.**

### Dans l'enseignement agricole public

(technique, supérieur, formation professionnelle)

Le **SNETAP-FSU** – associé au SNEP, au SNE-SUP et à la FSEEVF – est de loin la 1ère organisation syndicale (6 sièges sur 10 au CTPC-DGER). Il a notamment été à l'initiative :

- de nombreuses mobilisations d'envergure contre les baisses de DGH, les fermetures de classes et plafonnements d'effectifs
- de l'opération «rétention des notes» et du blocage des centres de correction d'écrit d'exams en 2009...
- de l'occupation du Salon de l'Agriculture, de DRAAF et de bâtiments publics du MAAPRAT en inter-services en 2010 !

Le **SNETAP-FSU** est également à l'origine d'un Comité de Défense et de Développement de l'EAP, rassemblant des organisations syndicales, associatives, professionnelles et politiques attachées au service public d'enseignement agricole...

### En administration centrale, dans les DRAAF, DAAF et DDI

Le **SYGMA-FSU** a animé l'action pour :

- la défense des missions de service public : contrôle de la sécurité alimentaire en abattoirs, inspection des établissements classés, ingénierie publique, statistique...,
- la déprécarisation et de meilleures conditions d'emplois pour les non-titulaires : préposés sanitaires, vacataires PAC, agents FREDON..., et pour la titularisation : agents des offices agricoles et de l'ex-CNASEA
- le maintien et la reconnaissance des qualifications,
- combattre les dérives actuelles : PFR, individualisations, SALSA...,
- la défense des agents lors des réorganisations (DDI, administration centrale, plate-formes Chorus ou RH, DRAAF, IFN...)

## La FSU au Ministère de l'Agriculture : **SNETAP** et **SYGMA**

Deux syndicats nationaux qui proposent et agissent avec vous !

La FSU et ses militants ont bien souvent été à l'initiative et moteurs des actions qui ont mobilisé les personnels du MAAPRAT. Ils se sont engagés :

- pour l'emploi et la mise en place d'un véritable plan de titularisation
- pour un service public de qualité doté des moyens nécessaires à ses missions
- contre la RGPP et l'ensemble des destructions qu'elle entraîne
- pour l'amélioration des conditions de travail des personnels
- pour exiger des déroulements de carrière significatifs pour toutes les catégories
- pour défendre la protection sociale (assurance maladie, retraite, indemnisation du chômage)
- pour porter les revendications et les actions des personnels dans les Comités Techniques, les CAP, les groupes de travail, au cours d'audiences, etc...

